



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

services à la personne

Question écrite n° 84629

## Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le rapport d'information sur l'évaluation du développement des services à la personne. Il préconise d'encourager les DIRECCTE à instituer, à l'échelle intercommunale ou départementale, une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences du secteur des services à la personne, en priorité dans les bassins d'emploi où des postes sont à pourvoir dans les services à la personne. Il souhaiterait connaître son avis sur le sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 84629

**Rubrique :** Services

**Ministère interrogé :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [7 juillet 2015](#), page 5088

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)